

Nous invitons à participer

Tous les jeunes, âgés de 12 à 23 ans, ayant leur résidence principale en Grande-Pologne (Wielkopolska), en Hesse et dans le district de Schmalkalden-Meiningen, en Nouvelle-Aquitaine et en Emilie-Romagne.

Les lauréats du concours

- seront invités par la Fondation du Prix de la Jeunesse, JugendpreisStiftung, à participer à la cérémonie de remise des prix et à passer quelques jours à Wiesbaden (Hesse). La rencontre de petits groupes de lauréats sera l'occasion de faire connaissance et de partager des expériences
- ils recevront un diplôme signé par les parrains du concours
- chacun des groupes gagnants recevra un prix (valeur totale 5000 €). Le gagnant du Prix de la Jeunesse (premier prix) se verra remettre la médaille de la Fondation du Prix de la Jeunesse 2018

Les travaux envoyés pour le concours seront évalués par un jury composé des représentants de toutes les régions partenaires y participant. La décision de la commission est définitive et irrévocable. Tout recours juridique est exclu.

Inscription

Un formulaire d'inscription devra être remis en même temps que le travail.

Les formulaires d'inscription sont disponibles sur le site internet www.jugendpreisstiftung.de

Les travaux doivent être envoyés à l'adresse suivante:

Secrétaire Général Mathieu DECO
Pistes solidaires 1, rue Richelieu
64000 PAU

mobility@pistes-solidaires.fr
+33 (0)981096983

Date limite de réception des travaux:
10 février 2018



Qu'est-ce la Fondation du Prix de la Jeunesse?

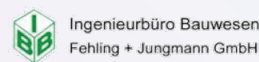
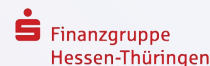
La Fondation du Prix de la Jeunesse est une fondation indépendante d'utilité publique. Elle a été fondée en 1991 par l'Académie de Hesse pour la Recherche et la Planification en milieu rural dans le but d'encourager les jeunes à s'occuper activement de leur environnement et d'éveiller ainsi leur intérêt pour l'espace dans lequel ils vivent.

Depuis 1992 le Concours du Prix de la Jeunesse est organisé en Hesse et dans le district de Schmalkalden-Meiningen qui sont historiquement liés. Depuis 2005, d'autres régions d'Europe, partenaires de Hesse, participent à ce concours bilingue: Emilie-Romagne (Italie), Wielkopolska (Pologne) et Nouvelle-Aquitaine.

Chaque année, les travaux présentés au concours traitent le même thème d'un point de vue personnel et régional selon le pays d'origine. La participation au Prix de la Jeunesse est proposée dans le cadre des cours d'allemand dans certaines écoles d'Emilie-Romagne, de Grande-Pologne et de Nouvelle-Aquitaine. La Fondation a pour objectif de développer les compétences linguistiques des jeunes et de promouvoir durablement l'entente européenne et internationale.



Sponsors du Prix de la Jeunesse 2018



Prix de la Jeunesse 2018



Sujet:

LES EXCLUS DE NOTRE SOCIÉTÉ

Concours dans les régions européennes partenaires de la Hesse

Le concours est parrainé par le Ministre-Président de la Hesse en collaboration avec ses homologues des régions partenaires, Emilie-Romagne, Nouvelle-Aquitaine et Wielkopolska.

Le concours s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 23 ans domiciliés:

- En Hesse et dans le district de Schmalkalden-Meiningen (Thuringe),
- En Nouvelle-Aquitaine (France),
- En Émilie-Romagne (Italie),
- En Grande-Pologne (Pologne).



Prix attractifs à gagner:

Rencontre avec des jeunes des régions partenaires à Wiesbaden et prix d'une valeur totale de 5000 euros.

Concours 2018

En 2018, le concours du Prix de la Jeunesse est organisé par la Grande-Pologne, région partenaire de Hesse. Le Président d'honneur sera le Maréchal de la Voïvodie de Wielkopolska, Monsieur Marek Wozniak.
Le thème choisi est:

LES EXCLUS DE NOTRE SOCIÉTÉ

L'exclusion sociale est la situation dans laquelle un citoyen, membre de la société, ne peut pas entièrement participer aux aspects importants de la vie sociale. L'exclusion sociale a un caractère complexe et peut concerner les différents domaines de la vie, tels que l'éducation, l'économie, la culture, la politique. Elle peut se matérialiser par le manque d'accès aux services médicaux ou sociaux. Elle peut aussi résulter d'une restriction des droits civiques.

Les raisons de l'exclusion sont nombreuses:

- * La pauvreté matérielle, les conditions économiques défavorables, le chômage suite à un niveau de compétences professionnelles insuffisant, suite à l'âge ou à une infirmité. Un cercle vicieux car la mauvaise situation économique d'une famille ne permet pas d'offrir un bon niveau d'éducation ce que entraîne des difficultés à trouver du travail et aggrave la pauvreté.
- * Les handicaps physiques, invalidité, infirmités ou maladies de toutes sortes.
- * Les causes psychiques telles que la dépendance à l'alcool, aux drogues ou le handicap mental.
- * La discrimination provenant d'une différence culturelle, raciale, ethnique, religieuse ou d'une autre orientation sexuelle

Il conviendra aussi de prendre en compte tous les préjugés et les clichés existants, étroitement liés aux raisons d'exclusion et de rejet.

Les critères d'évaluation sont les suivants:

- 1 l'originalité et la qualité du travail
- 2 la pertinence du travail par rapport au sujet du concours
- 3 l'interprétation du thème en adéquation avec l'âge des élèves
- 4 la preuve d'un travail de groupe
- 5 la prise en compte de l'aspect communicatif (le travail doit de manière verbale et non verbale interpeller un large public et être compréhensible sans autres commentaires).

Sujet:

LES EXCLUS DE NOTRE SOCIÉTÉ

L'exclusion sociale peut se manifester par un accès limité à l'éducation, l'impossibilité de trouver un travail à cause de l'âge ou d'une invalidité, l'impossibilité de satisfaire ses besoins à cause d'un salaire trop bas. C'est aussi le manque d'accès aux services médicaux dans des situations urgentes ou nécessitant un diagnostic spécialisé.

Les transports en commun non adaptés aux besoins des personnes handicapées. L'impossibilité pour les personnes malades ou invalides à participer aux élections. Le manque d'accès à la culture ou aux informations, y compris à l'internet à cause du prix relativement élevé.



Les raisons de l'exclusion les plus souvent citées sont la pauvreté et le chômage. Les groupes les plus vulnérables sont les handicapés, les personnes peu qualifiées ou souffrant d'addiction ou sortant de prison, les chômeurs de longue durée, les SDF, les enfants vivant hors de leurs familles, les femmes élevant leurs enfants seules, les personnes âgées isolées, les immigrés et les membres des minorités nationales.



SAMORZĄD WOJEWÓDZTWA
WIELKOPOLSKIEGO

Travaux du concours: formats

Les candidats peuvent remettre des travaux écrits, des documents en images, des dessins, des photos, des vidéos, des présentations sous forme de fichiers audio, etc.

Exigences

- * Formats :
 - format papier DIN A3 au maximum
 - pour la forme audiovisuelle, la présentation PowerPoint ou les fichiers audio : 15 minutes maximum
 - format de données généralement lisibles
- * Le travail doit être absolument présenté en version bilingue
- * Le résumé et la présentation du groupe de participants d'Émilie-Romagne (Italie), de Grande-Pologne (Pologne) et de Nouvelle-Aquitaine doivent être rédigés obligatoirement en allemand. Pour les participants allemands - dans une langue des régions partenaires ou en anglais
- * Les écoles ne peuvent envoyer que des travaux de groupe.
- * Les étudiants, les participants issus d'associations, de collectivités ou de communes peuvent remettre des travaux individuels, mais les travaux d'équipe seront privilégiés.

Le travail proposé ne doit pas encore avoir été publié. En décernant le prix, la Fondation du Prix de la Jeunesse acquiert les droits d'auteur ainsi que le droit de publier le document primé sur son site internet.



Prix
de la Jeunesse 2018

LES EXCLUS DE NOTRE SOCIÉTÉ